



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 15/06/2022

Objet : séance ordinaire

Lieu : Braine-l'Alleud

Présent.e.s : Jean-Pierre HECQUET, Pascal BLOGIE, Mélissa PIRE, Etienne DOUMONT, Arnaud DELSAUT, Céline BRENU, Dominique GALLEZ, Charlotte COESENS, Stefan FERCOT, Hélène QUINIET, Marine SEIJKENS, Michel PICALUSA.

Notes d'information

1. NOUVEAU MEMBRE EFFECTIF

Club 236 : Badminton Club Loisir Gbx (Gembloux, province de Namur).

2. ACTION "PASS-SPORT"

Une seconde phase de cette action a été lancée le 7 juin avec un appel aux clubs désireux d'y participer. Ces "Pass-Sport" seront valables entre le 15 juin et le 31 août 2022.

3. FINANCES

Nouvelle indexation de 2% des salaires en juin 2022. Il s'agit de la 4ème indexation en 9 mois. La prochaine indexation est prévue pour novembre 2022.

4. ENGAGEMENT SIMON EECKHOUDT

Simon EECKHOUDT rejoint l'équipe LFBB en la qualité d'entraîneur adjoint dès le 13/06/2022, à mi-temps (19h/semaine), pour une durée déterminée d'un an.

5. INTERCLUBS LOISIRS

Toutes les équipes loisirs étaient invitées le 25 avril à une table ronde dont l'objectif était d'explorer les pistes de dynamisation de ce championnat. S'en est suivi un sondage consultatif auquel 22 équipes sur 28 ont répondu. Un nouveau format de rencontre ainsi qu'une adaptation du règlement sont proposés à l'OA sur base des résultats de ces consultations.

6. AGENDA DES WEBINAIRES/TABLES RONDES – JUIN 2022

Mardi 21 juin à 20h – Webinaire : Jeunesse (Labellisation & Bad'Jeunes 2022-2023) (destiné aux clubs LFBB) :

- École de jeunes : comment réussir son début de saison (captation des nouveaux membres) : une nouvelle piste
- Labellisation 22/23 et mon école de bad' : Manuel LFBB destiné à l'encadrement et l'évolution des débutants
- TJA : résultats de l'enquête de satisfaction et le calendrier 22/23
- Rassemblement jeunes de proximité (anciennement les districts) : projets pilotes 22/23
- La coupe LFBB des écoles des jeunes

Mercredi 22 juin : Webinaire Interclubs 2022-2023 (loisir et ligue)

Lundi 27 juin : Table ronde "partage de bonnes pratiques - captation et fidélisation dans les clubs" (destiné aux clubs LFBB)

Mercredi 29 juin : Module de formation AirBadminton (destiné aux moniteurs formés LFBB)

7. AGO 2022 : ENQUÊTE DE SATISFACTION

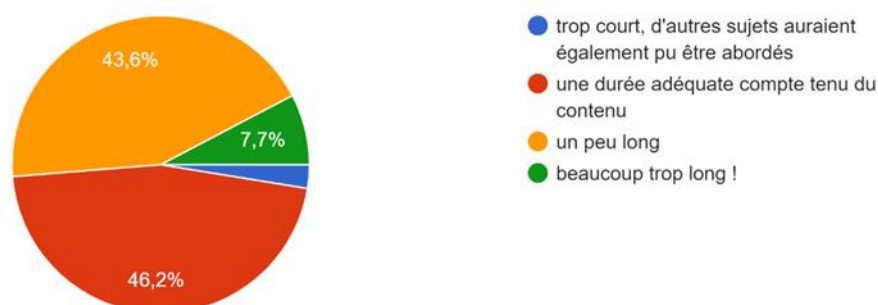
Sur les 60 clubs présents lors de l'AG du 20 mai 2022, 39 ont répondu à l'enquête de satisfaction.

Résultats :

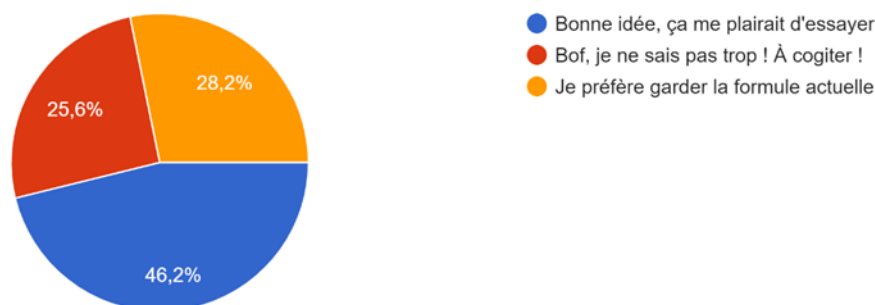
Quel a été votre degré d'intérêt pour ...	Note moyenne	Note médiane
Le mot du Président	7,38	7
La remise des prix du challenge ReSTART	6,03	7
Les témoignages des clubs lauréats	6,67	7
L'approbation des modifications aux statuts	6,62	7
La présentation et les élections des candidats	7,1	7
La présentation des résultats de l'enquête clubs	6,9	7
La présentation du plan de fidélisation (compétitions)	6,67	7
La présentation de la stratégie HN	7,03	7
Les interpellations des clubs	6,92	7
Les échanges informels lors du drink de clôture	6,64	7

L'assemblée générale a duré 2h30. C'était ...

39 réponses



Que pensez-vous d'une formule divisée en 2 parties : une partie officielle pour traiter le contenu légalement obligatoire (bilan de la saison, élection...sachant qu'une telle formule aurait lieu le samedi ?
39 réponses



8. LA COUPE LFBB DES ÉCOLES DE JEUNES 22/23 VS AG 22/23

(Q. Gaspard & K. Vervaeke)

Dans la stratégie de développement de la jeunesse, un projet d'IC jeunes était identifié. Après mure réflexion, nous avons décidé qu'il était bien trop tôt pour ce genre d'organisation au sein des clubs. Si certains clubs semblent plus actifs et structurés à la fin de cette saison, la participation à des IC jeunes impose un volume d'organisation important dans lequel les volontaires actuels des clubs risqueraient de se noyer. De plus, il semblerait que la période après les vacances de Pâques voie la participation des événements jeunes (TJA / tournoi officiel / école de jeunes) à l'arrêt fin avril (!!!).

Afin de dynamiser cette période mais également de répondre au besoin d'identification des individus au sein d'une communauté (un joueur au sein de son club) en vue d'une fidélisation à long terme et donc, à une compétition par équipe, nous mettons en place "La coupe LFBB des écoles de jeunes".

Sans rentrer dans les détails, cette coupe s'organiserait en deux phases :

1. une première qualificative dans chaque Province entre Carnaval et Pâques,
2. suivie par la finale francophone qui devrait se jouer le samedi 20 mai 2022.

Hasard du calendrier (qui répond à l'objectif de dynamisation de notre jeunesse badminton), ce samedi pourrait être le jour de l'AG O LFBB.

Nous proposons que les deux événements aient lieu en même temps et au même endroit, chacun pouvant répondre au besoin / déficit de l'autre (mutualisme), l'AGO apportant du public lors d'un événement jeune (exemple lors de la remise des prix) et la Coupe permettant d'accueillir les clubs dans un cadre concret badminton rappelant l'une des finalités de l'organisation et de la pratique d'un sport.

9. QUALIFICATION EUROPEAN YOUTH OLYMPIC FESTIVAL

Arnaud HUBERTY s'est qualifié au Festival Olympic de la jeunesse européenne qui se tiendra en Slovaquie du 20 au 30 juillet 2022.

Il est qualifié en SM ; il jouera en XD avec Amber BOONEN (qualifiée en SD). Ils seront coachés par Kevin VERVAEKE.

En guise de préparation, ils participeront, accompagnés de sparring partners au stage estival d'entraînement organisé par le COIB du 18 au 20 juillet 2022 à Louvain-La-Neuve.

Plus d'infos : <https://www.evof.org/fr/>

10. CHALLENGE #BEACTIVE – AIRBADMINTON

En collaboration avec l'Adeps et l'Administration Générale de l'Enseignement, la LFBB a dispensé 4 journées récompenses dans le cadre du Challenge sportif scolaire #BeActive.

Ces journées se sont déroulées aux dates et lieux suivants et ont permis à près de 400 élèves de la 5^{ème} primaire à la 2^{ème} secondaire, ayant validé le défi AirBadminton lors des cours d'éducation physique, de s'affronter et de relever des défis AirBadminton :

- Jeudi 12/05/2022 à Braine-L'Alleud (Province du Brabant Wallon)
- Mardi 17/05/2022 à Ixelles (Région de Bruxelles-Capitale)
- Mardi 31/05/2022 à Mons (Province du Hainaut)
- Vendredi 3/06/2022 à Hannut (Province de Liège)

Décisions de l'OA

1. MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS

Modifications majeures proposées :

Tarification

Objectifs :

- Mise à jour du terme « loisir » dans la partie 'cotisation en filière libre'
- Supprimer l'amende pour publication des résultats d'un tournoi amical
=> Non pris en compte pour le classement des joueurs
- Supprimer l'amende pour participation d'un joueur loisir
=> Adaptation automatique du statut du joueur

⇒ Les modifications de règlement concernant la tarification ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).

ROI

Objectifs :

- Modifier automatiquement le statut d'un joueur loisir qui participe à son 2ème tournoi de la saison
=> La différence de cotisation sera facturée via son club d'affiliation (suggestion d'ajout d'un administrateur)
- Faciliter la création d'équipes dames en autorisant un prêt pour un seul championnat
- Remplacer les termes "secrétaire général" & "DG" par "directeur·trice général·e"

⇒ Les modifications de règlement concernant le ROI ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).

Disciplinaire

Objectifs :

- Établir un système cohérent (plus qu'actuellement) de sanction sportive sur base de points de pénalité (code de conduite)

Infraction	Nbre de points
Carton jaune	1
Carton rouge	2
Inscrit à + d'un tournoi un même jour	2
Forfait volontaire non valablement justifié	2

- a. Durée de validité du point : 12 mois
- b. Sanction : suspension à partir de 4 points
- c. Durée de la suspension : jusqu'à ce que le total de points repasse sous le seuil de 4 points

L'ensemble de ces 3 points est jugé trop sévère et trop disproportionné par l'OA. Il faut donc modifier l'un des trois.

Vote pour garder toutes les propositions mais :

- a. Changer (diminuer) la durée de validité du point : 4 voix.
- b. Changer le seuil de sanction (l'augmenter) : 3 voix.
- c. Une fois qu'on a 4 points, une sanction prend cours et est la même pour tout le monde : 8 voix.

⇒ **La modification du point c est validée**

Vote pour déterminer la sanction fixe :

- Sanction à partir de 4 points pour une validité de 4 mois et ensuite on redescend à 0 = 3 voix.
 - **Sanction à partir de 4 points pour une validité de 3 mois et ensuite on redescend de 2 points = 6 voix -> majorité.**
- Diminuer la contrainte des justificatifs (certificats médicaux) en fonction du timing du forfait (avant ou après tirage au sort) ainsi que de sa nature (volontaire ou involontaire) et diminuer la conséquence sportive en fonction du degré du forfait involontaire (partiel ou général)
 - ⇒ Le juge-arbitre est le seul juge du caractère du forfait qu'il constate après le tirage au sort
 - ⇒ Demande de la cellule arbitrage de transmettre des directives aux JA pour éviter de trop grosses disparités entre les tournois
 - ⇒ Demande de la cellule arbitrage de maintenir le certificat médical pour le forfait involontaire général
 - Diminuer la contrainte des justificatifs par la suppression du certificat de reprise (après une période d'incapacité)
 - CBAS : épuiser toutes les voies de recours internes avant de pouvoir introduire un recours devant la CBAS.
- ⇒ **Les modifications du règlement disciplinaire ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).**

Compétitions

Objectifs :

- Ajout de l'option « JA supplétif » dans l'obligation de disposer d'un officiel pour l'organisation d'un tournoi
 - ⇒ Arbitre, juge-arbitre et juge-arbitre supplétif
- Automatiser un changement de type d'affiliation (loisir vers compétiteur) afin de faciliter le contrôle du juge-arbitre et de la cellule compétitions
 - ⇒ Simplification administrative
- Augmenter le délai d'envoi d'un fichier TP afin de laisser plus de temps à l'organisateur et au JA pour les regroupements et les vérifications d'usage
 - ⇒ 72 heures au lieu de 24
- Réglementer la catégorie 'Novices' pour les joueurs qui débutent dans la compétition afin de favoriser les bonnes premières expériences
 - ⇒ Avoir le classement 12 dans ses 3 disciplines ;
 - ⇒ Avoir une moyenne de montée inférieure à 14 dans la discipline concernée et inférieure à 25 dans les autres disciplines.
 - ⇒ Un tableau 'Novices' ne peut générer que maximum 4 matches par joueur 'novice'.
 - ⇒ Plusieurs tableaux 'novices' peuvent être créés pour un même tournoi et une même discipline.
 - ⇒ Une catégorie 'Novices' ne peut être fusionnée avec un classement supérieur.
- Ne réserver l'utilisation des volants synthétiques qu'aux joueurs « 12 » et « 12 novices » tout en ouvrant la possibilité à ces joueurs de se mettre d'accord entre eux pour l'utilisation de volants en plumes.
 - ⇒ Accord de principe => règlement FRBB

 - ⇒ **L'OA vote pour l'accord de principe sur la priorité plastique pour les joueurs 12 : 6 voix (majorité). Pour la priorité plume = 2 voix et une abstention.**

- Mise en conformité avec la nouvelle réglementation ONAD
 - ⇒ Demande d'AUT autorisée après un contrôle antidopage
- Suppression de l'interdiction de faire disputer, dans des compétitions qui sont réservées aux Masters, des parties de simple.
 - ⇒ C'est autorisé au niveau FRBB

 - ⇒ **Les modifications de règlement compétitions ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).**

Tournois

Objectifs :

- Favoriser les tableaux en classements distincts en supprimant la contrainte des poules automatiques
 - ⇒ Accord de principe => règlement FRBB
 - Laisser le JA déterminer lui-même les têtes de série pour les changements de dernière minute
 - ⇒ Le responsable compétitions n'est pas toujours disponible
 - Réglementer les tableaux de consolation
 - ⇒ Chaque joueur d'un tableau principal (« main draw ») qui perd son premier match peut être versé dans un tableau de consolation
- ⇒ **Les modifications de règlement tournois ont été validées par l'OA (6 voix, 1 abstention, 2 votes contre).**

Interclubs Mixtes (règlement transitoire)

Précisions préalables

- Cellule compétitions : Michaël & Michel
- Gestionnaire interclubs <> Responsable compétitions

Objectifs :

- Introduire les divisions provinciales
 - ⇒ Un joueur ne peut avoir un classement supérieur à 9 en simple et/ou dans une discipline de double
 - ⇒ L'indice de force de l'équipe doit être inférieur à 1.250 (5 joueurs classés 9 dans 2 disciplines)
- Élargir les noyaux des équipes provinciales
 - ⇒ Noyaux non limités
- Permettre aux dames de pouvoir jouer dans deux championnats différents pour deux clubs différents
 - ⇒ Les dames ont cependant la possibilité de jouer pour deux clubs LFBB différents, dont l'un est le club d'affiliation, pour autant que ce soit dans deux championnats de genres différents (mixtes et dames).
- Passage d'un Top 16 à deux divisions de Ligue afin d'homogénéiser les niveaux (saison transitoire)
 - ⇒ Suppression de la finale Top 16
- Inverser l'ordre des simples et des mixtes dans une rencontre afin de garder la discipline la plus physique pour la fin

L'OA propose de ne pas modifier l'ordre des matches

- ⇒ **Les modifications de règlement interclubs mixtes ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).**

Interclubs Messieurs (règlement transitoire)

Objectifs :

- Règlement distinct pour le championnat messieurs
 - Introduire les divisions provinciales
 - ⇒ Mêmes critères que pour le championnat mixte mais l'indice de force de l'équipe doit être inférieur à 1.000 (4 joueurs classés 9 en simple et en double)
 - Élargir les noyaux des équipes provinciales
 - Passage d'un Top 12 à deux divisions de Ligue de 8 équipes (saison transitoire)
 - ⇒ Suppression de la finale Top 12
 - Assouplir la fixation des paires afin de faciliter l'intégration et la motivation des joueurs complémentaires
- ⇒ **Les modifications de règlement interclubs messieurs ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).**

Interclubs Dames (règlement non transitoire)

Objectifs :

- Règlement distinct pour le championnat dames
- Introduire les divisions provinciales
- Élargir les noyaux des équipes provinciales
- Suppression d'une possibilité de Top 12
- Permettre aux dames de pouvoir jouer dans deux championnats différents pour deux clubs différents
- Revoir le format des rencontres afin de répondre à la demande de jouer + de doubles et - de simples
 - ⇒ 5 doubles + 2 simples
- Assouplir la fixation des paires afin de faciliter l'intégration et la motivation des joueuses complémentaires

Complément

Gaëtan propose d'adapter le format des rencontres en fonction de la division (« *faire tomber le tabou des 4 simples* ») :

- Division 6 => 2 simples et 6 doubles
- Division 5 => 3 simples et 5 doubles
- Divisions 4 & suivantes : 4 simples et 4 doubles

⇒ **La proposition de Gaëtan n'est pas retenue.**

⇒ **Les modifications de règlement interclubs dames ont été validées par l'OA (8 voix).**

Interclubs Loisirs (règlement non transitoire)

Objectifs :

- Permettre à un·e affilié·e de jouer pour une équipe d'un autre club sans passer par le prêt
- Homogénéiser les niveaux (nouvelle limitation de classement pour les hommes)
 - ⇒ 9 pour les dames, 10 pour les hommes
- Revoir le format des rencontres afin de répondre à la demande de jouer + de doubles et – de simples tout en gardant une souplesse d'adaptation du format
 - ⇒ En mixte : 2 DM + 2 DD + 2 DMx + 1SD + 1SM
 - ⇒ En messieurs/dames : 6 doubles + 2 simples
 - ⇒ Possibilité de modifier le format si accord entre les équipes 24 heures avant la rencontre
- Assouplir la fixation des paires afin de faciliter l'intégration de joueurs supplémentaires + ajout de quelques restrictions
 - ⇒ Suppression des paires fixes
 - ⇒ La composition des paires et leur ordre ne peut jamais générer un second match avec les 4 mêmes joueurs
 - ⇒ Une même paire ne peut pas être alignée plus de trois fois lors d'une même rencontre
 - ⇒ Participation limitée à 3 matches par joueur par rencontre
- Préciser les conditions de modification du calendrier
 - ⇒ Au plus tard 7 jours avant la rencontre
- Possibilité de demande de report pour cas de force majeure
 - ⇒ Au plus tard 4 heures avant la rencontre

À noter : la Ligue se réserve le droit d'organiser une phase finale regroupant les équipes championnes de chaque série.

Compléments

- Gaëtan propose de supprimer l'ordre d'alignement des joueurs sur base des indices de force des joueurs => **proposition non retenue**
- Gaëtan demande d'être plus souple concernant le délai d'encodage des résultats (72 heures) et la sanction en cas d'absence d'encodage (forfait) => **le délai d'encodage passe de 72 heures à 96 heures**
 - ⇒ **Les modifications de règlement interclubs loisirs ont été validées à l'unanimité par l'OA (9 voix).**

1. ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS SUITE AUX ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

- Pour le Comex :
 - o 1^{er} Vice-Président -> Arnaud DELSAUT se représente et est élu à l'unanimité (9 voix).
 - o Trésorier -> cette élection est reportée au prochain OA.

- Pour l'OA FRBB : il faut élire 1 président + 2 administrateurs LFBB qui représenteront la LFBB à la FRBB (cf. nouveaux statuts).
Dominique GALLEZ (5 voix), Charlotte COESENS (4 voix) et Arnaud DELSAUT (9 voix) se présentent. Dominique et Arnaud sont élus en tant qu'administrateurs représentant la LFBB à l'OA FRBB.

- Pour la chambre des recours : élire un administrateur LFBB (y siégeant avec les responsables compétitions, arbitrage, cellule disciplinaire). Jean-Pierre HECQUET se porte volontaire et est élu à l'unanimité (9 voix).

- Pour le groupe de travail sur l'arbitrage : Charlotte COESENS, Mélissa PIRE et Stefan FERCOT se portent volontaires pour former un groupe de travail.

2. DIVERS :

a. DÉMISSION D'HÉLÈNE QUINIET

Hélène Quiniet, secrétaire administrative et financière, a remis sa démission ce 15/06/2022. Elle prestera donc son préavis jusqu'au 19/08/2022. Une procédure d'embauche sera mise en place rapidement pour la remplacer.

b. ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE L'OA LFBB OFF-SITE CET ÉTÉ 2022

Le Président désire organiser un OA LFBB off-site durant une journée complète cet été. Les thématiques à l'ordre du jour seront notamment :

- Dossier de sponsoring
- Enquête LFBB

Un doodle sera envoyé aux administrateurs pour fixer d'une date convenant à tou.te.s.

c. WORLD BADMINTON DAY

A l'occasion du World Badminton Day, le 5 juillet prochain, la LFBB a prévu :

- La publication/partage de la vidéo de badminton Ireland, avec l'accord de la fédération ;
- La mise en œuvre d'une formation continuée à destination des moniteurs formés LFBB sur la thématique du AirBadminton (en distanciel synchrone le lundi 27/06/2022) ;
- Inviter la communauté à jouer au badminton et à publier des images/vidéos pour fêter notre beau sport ;
- Sonder la communauté sur les actions à organiser par la LFBB, la FRBB, pour le 5 juillet 2023,

- Une équipe composée de joueurs LFBB représentera la Belgique, sur invitation de la BWF, au *AirBadminton Urban Series*, les 4 et 5 juillet 2022 à Hambourg (Allemagne). La Belgique sera opposée à l'Allemagne, les Pays-Bas et la France lors de cette compétition internationale.

A) POINTS REPORTÉS/PROCHAINS POINTS À TRAITER

- Election du trésorier de l'OA du Comex
- Résultats enquête de satisfaction post-ago 2022
- Challenge CAP 15.000 pour la saison prochaine
- Organisation du travail
 - o Déménagement du siège social
 - o Régime de retour au bureau (et télétravail)